

ASSOCIATION FRANCAISE SYNDROME DE KISS

AFSK

L'association a été fondée par des parents d'enfants concernés par le syndrome de KISS qui ont rencontré durant leur parcours des professionnels avertis. Ce parcours a souvent été long, compliqué entraînant un sentiment d'errance et de solitude. C'est notamment pour éviter cela à d'autres personnes que cette association a été créée. Son objectif est de faire connaître et reconnaître le syndrome de KISS, en regroupant en son sein des parents touchés directement ou indirectement ainsi que des professionnels intéressés.

Concrètement l'association a pour objet :

- 1) De faire connaître et reconnaître le syndrome de KISS auprès des professionnels de santé, auprès des auxiliaires médicaux, des institutions, des administrations et du grand public. ¹ voir la définition du KISS en bas de page.
- 2) D'informer, conseiller, soutenir et accompagner (aide organisationnelle et morale) les familles d'enfants ou d'adultes atteints du syndrome de KISS. L'association sera également un lieu de partage de connaissances.
- 3) D'être un lieu d'écoute et de soutien.
- 4) D'encourager les professionnels à s'informer et à se former pour favoriser une meilleure prise en charge de ce syndrome lors des examens cliniques ou des traitements ostéopathiques adaptés.
- 5) De réaliser un état des lieux relatif à la prévalence et aux conséquences du syndrome de KISS sur la vie des personnes atteintes et leurs aidants via des données quantitatives et qualitatives.
- 6) D'encourager les recherches statistiques et scientifiques sur ce syndrome et sur les améliorations possibles à apporter dans la prise en charge des personnes atteintes. L'union faisant la force, nous vous invitons à nous rejoindre en adhérant à l'association AFSK.

Nous avons besoin de votre soutien, nous vous invitons à adhérer à l'association en nous retournant le formulaire d'adhésion dûment rempli, accompagné d'une participation de 10 € représentant la cotisation annuelle.

Merci d'adresser votre formulaire à l'adresse postale suivante :

ASSOCIATION FRANÇAISE SYNDROME DE KISS, lieu- dit Malassagne, 48700 Monts de Randon ou par mail : associationkiss@gmail.com

Votre versement exclusivement par virement bancaire via l'IBAN suivant : FR76 1348 5008 0008 0125 1837 966.

La présidente : Camille BERTRAND

La secrétaire : Lydie ROCHER

*«kopfgelen-induzierte-symetrie-störung» (qui peut être traduit par troubles de symétrie induits par un blocage des vertèbres cervicales hautes).

DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION FRANCAISE SYNDROME DE KISS

MOM :

PRENOM :

ADRESSE POSTALE :

ADRESSE MAIL :

NUMERO DE TEL :

NUMERO DE CHEQUE OU REFERENCE DU VIREMENT BANCAIRE POUR LA COTISATION ANNUELLE :

Lieu, Date

Signature

Je déclare être informé des dispositions de la loi du 6 janvier 1978 qui règlemente le droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles me concernant. Vous pouvez, en vertu du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), en vigueur depuis le 25/05/2018,